



PROGRAMME « x Sécurité Routière »

OBJECTIFS : Acquérir une meilleure connaissance des éléments physiologiques, psychologiques et des lois physiques qui interviennent dans la conduite automobile. Actualiser ses connaissances en matière de réglementation routière. Identifier les risques routiers.

Intervenants : Consultants formateurs spécialisés en prévention des risques professionnels diplômés en sécurité au travail.

CONTENU DE FORMATION

PUBLIC CONCERNE : Personnels d'entreprise utilisant leur véhicule pour leur activité professionnelle.

PRE REQUIS : Avoir le permis de conduire adapté au véhicule utilisé / Aptitude médicale

DUREE : 1,00 jour(s)

DATE(S) & HORAIRES : A définir

LIEU : Dans une salle mise à votre disposition dans notre organisme ou dans votre établissement.

DELAI D'ACCES :

INTRA : 15 jours minimum entre la demande de date et la date réelle de formation.

INTER : se référer aux dates sur le site web.

Personnes en situation de handicap : ce délai est susceptible d'être allongé du fait de la mobilisation d'interlocuteurs adaptés.

EVALUATIONS ET VALIDATION :

EVALUATION : QCM de positionnement et évaluation théorique (QCM) VALIDATION DE STAGE : Attestation de formation

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

10 maximum

TARIF(S) JOUR HT :

INTRA = 1100€

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES :

CD-Rom Institut National de Sécurité Routière et de Recherches Support Agir en entreprise / Support Moduloroute.

Module 1 : Données statistiques sur l'insécurité routière + Le système de conduite et ses interactions

- Les enjeux du risque circulation
- Les accidents du travail liés à la route
- Accidents de trajet et accidents de mission
- La prépondérance des facteurs liés au conducteur

Module 2 : Les limites physiologiques

- La vision/perception et le traitement de l'information
- Le temps de réaction : influence de la fatigue – vigilance – téléphone – alcool...

Module 3 : Les mesures récentes

- La signalisation
- Les giratoire
- Le permis de conduire
- Le permis à points

Module 4 : Des principes d'éco-conduite

- Observation et anticipation, vitesse constante.
- Les vitesses, couple moteur, point mort.
- Entretien du véhicule.

Module 5 : Les avantages de l'éco-mobilité

- La réduction des accidents, du stress
- La diminution des consommations de carburants et des pollutions
- L'organisation des déplacements : co-voiturage, autres moyens de transport